

II) Sommes-nous libres ? Liberté et déterminisme

Est "déterministe" tout système, toute doctrine, qui nie l'existence de la liberté en affirmant que les actes des hommes sont déterminés par des forces ou des mécanismes qui échappent au contrôle de leur raison et de leur conscience.

A) Le déterminisme corporel

1) Définition

Le déterminisme corporel est la doctrine selon laquelle l'homme n'est pas libre, car ce qu'il est / pense / fait est déterminé par son corps, qu'il n'a pas choisi et qu'il ne peut modifier.

2) Le déterminisme cérébral du XIX^e siècle

Pour présenter l'idée de déterminisme, nous avons pris appui sur un déterminisme largement partagé par la communauté scientifique du XIX^e siècle : le déterminisme cérébral. L'idée majeure de cette optique est **que les comportements d'un individu sont principalement déterminés par son corps** (qui est matériel), et plus particulièrement par son *cerveau*.

D'après le médecin autrichien **Franz Joseph Gall**, (1) à chaque domaine de la pensée humaine correspond une région du cerveau : pour Gall, il existe une région du langage, de la mémoire, mais aussi de l'amitié, etc. Mais Gall pense également (2) que le développement d'une capacité dépend du développement (de la taille) de la région correspondante du cerveau (une grosse région de la mémoire implique une grande mémoire, etc.) et (3) que le crâne épouse la forme du cerveau. De ces trois affirmations découle logiquement l'affirmation selon laquelle, **en étudiant la forme du crâne d'un individu, on peut déterminer les caractéristiques de sa personnalité** (amical ou non, etc.) Cette optique est déterministe, dans la mesure où elle fait de la personnalité d'un individu, et donc de ses choix comportementaux, non le résultat d'une libre décision, mais **le produit d'une chose matérielle qu'il n'a jamais choisie et sur laquelle il n'a pas d'influence : la nature de son cerveau**.

3) Application du déterminisme cérébral en anthropologie criminelle

Cette dernière conclusion est importante. On le voit dès que l'on prend soin de se rappeler à *quoi* ont conduit, théoriquement puis pratiquement, des optiques déterministes (corporelles). Une telle optique a en effet des conséquences importantes dans le domaine juridique, comme le montre le cas de la criminalité. Dans l'optique de Gall, que reprend le grand représentant de l'anthropologie criminelle italienne **Cesare Lombroso**, si un criminel est criminel, ce n'est pas parce qu'il choisit d'être criminel, **mais parce qu'il est né avec un cerveau de criminel**. Pour user d'une formule, si l'individu a un comportement criminel, c'est la faute de son cerveau, qu'il n'a évidemment pas choisi : le comportement criminel est donc *déterminé* par cet organe matériel qu'est le cerveau. Qu'en découle-t-il pour le traitement politique de la criminalité ? Dans la mesure où l'on ne peut pas changer le cerveau d'un individu (sauf en recourant à des procédures comme la lobotomie...), il n'y a, à proprement parler "rien à faire" pour empêcher l'individu d'adopter un comportement criminel : **criminel il est né, criminel il restera, puisque son cerveau ne changera pas**. Ceci risque donc de nous conduire à deux options assez

désagréables. La première consiste tout simplement à **supprimer** le criminel : il n'est certes pas responsable de sa criminalité (il n'y a donc pas lieu de le faire souffrir pour le punir), mais il est dangereux : il semble donc raisonnable, pour un grand nombre de juristes du XIX^e siècle, de le considérer comme un animal dangereux. On ne fait pas souffrir un chien enragé, puisque ce n'est pas sa faute s'il a contracté la rage ; mais on le tue tout de même, puisqu'il est dangereux et qu'on ne peut rien y faire. La première option, largement majoritaire chez les lombrosiens, est donc **la peine de mort**. La seconde option consiste à faire en sorte que les individus criminels *ne naissent pas* : c'est l'option **eugéniste**. Dans la mesure où la nature du cerveau d'un individu semble (au XIX^e siècle) largement déterminée par son hérédité, il faut empêcher de procréer tous les individus (criminels, alcooliques, malades mentaux, etc.) qui risquent de donner naissance à des "criminels-nés". D'où le recours à des processus de stérilisation des populations "à risque", que l'on pratiquera encore aux Etats-Unis dans les années 60. On voit donc que le débat philosophique sur la liberté possède d'éventuelles implications pratiques qui méritent qu'on... y réfléchisse !

4) Le déterminisme corporel aujourd'hui : le déterminisme génétique

a) Présentation du déterminisme génétique

Plus personne, ou presque, ne considère aujourd'hui que la personnalité d'un individu est strictement déterminée par les caractéristiques de son cerveau. En revanche, un autre élément du corps est venu prendre la place du vieil encéphale : le **génome**. L'idée selon laquelle les désirs, l'intelligence, etc. d'un individu seraient déterminés *par ses gènes* n'apparaît pas scandaleuse dans l'espace public : des hommes politiques importants ont pu ainsi rendre les gènes responsables de la pédophilie, mais également considérer les gènes comme un facteur important dans le suicide des jeunes, etc. Or il va de soi que le déterminisme génétique est tout aussi déterministe que le déterminisme à la Lombroso : on ne choisit pas plus ses gènes que son cerveau. Toutes les conclusions qui découlaient de l'adoption du déterminisme cérébral *restent donc valables* lorsque l'on adopte un déterminisme génétique : l'homme n'est pas libre, puisque ce qu'il est / pense / fait est déterminé par des gènes qu'il n'a pas choisis et qu'il ne peut modifier. Il n'est donc pas *responsable* de ses actes, qui sont déterminés par ses gènes ; il n'y a donc pas lieu de le *punir* ou d'essayer de le réformer, en revanche il est légitime de l'enfermer (ou de le supprimer) si ses gènes font de lui un individu « dangereux ».

b) Les dangers du déterminisme génétique

Le fait que le déterminisme génétique aboutisse aux mêmes conclusions (dangereuses) que le déterminisme cérébral apparaît nettement dans des œuvres de fiction comme *Bienvenue à Gataca* (qui envisage la possibilité d'une sélection systématique des embryons en fonction de leurs caractéristiques génétiques, selon un programme eugéniste généralisé), ou des œuvres plus populaires comme *Alien 3* (film dans lequel une planète-bagne est intégralement peuplée d'individus porteurs du syndrome 47, XYY, l'idée étant que ces individus sont génétiquement voués à être des criminels, qu'il faut donc enfermer à vie). Mais on peut également proposer des illustrations *réelles*, puisque les politiques d'extermination et d'eugénisme promues par l'Allemagne nazie ont, elles aussi, pris appui sur l'idée selon laquelle les caractéristiques physiologiques, mais aussi mentales

d'un individu étaient déterminées par son génome : ce qui justifiait (aux yeux des nazis) l'élimination des populations génétiquement inférieures au profit des populations génétiquement supérieures...

c) déterminisme génétique et pathologie mentale

Il faut différencier deux grands domaines d'application du déterminisme génétique ; le premier est celui de la pathologie mentale. Ce domaine est un domaine-clé dans l'étude du rapport entre l'esprit et la matière, entre le corps et l'esprit : en effet, si l'esprit de l'homme est déterminé par son corps, alors on doit pouvoir expliquer les pathologies de l'esprit par des dysfonctionnements du corps. Si l'on veut étudier la pertinence du déterminisme génétique, il faut donc se demander si des pathologies *de l'esprit* (comme la schizophrénie et l'autisme) peuvent être corrélées à des causes corporelles, c'est-à-dire ici génétiques. Pour user d'une formule : y a-t-il un « gène de la schizophrénie » ?

Ce que montrent l'étude scientifique de la schizophrénie (les mêmes remarques valent pour l'autisme), c'est que :

_ *il y a* une composante génétique dans ces pathologies ; les études réalisées sur des vrais jumeaux montrent que les taux de corrélation (tous les deux sont schizophrènes, ou aucun des deux ne l'est) sont plus élevés chez les « vrais » jumeaux (même génome) que chez les « faux » jumeaux (génome différent) ; le facteur génétique doit donc jouer un rôle dans l'apparition et le développement d'une psychose schizophrénique.

_ le facteur génétique *n'est que l'un* des facteurs explicatifs de la schizophrénie : sans quoi la corrélation entre « vrais » jumeaux serait de 100 %, ce qui est loin d'être le cas. Il faut donc prendre en compte un ensemble de facteurs qui ne sont en rien corporels ou génétiques, comme l'histoire individuelle de l'individu, son environnement familial, social et culturel, etc. Il est donc impossible de *réduire* un problème de l'esprit à un problème du corps : le fonctionnement de notre esprit n'est pas intégralement déterminé par des paramètres génétique.

_ même lorsque les gènes jouent un rôle, *il est impossible* d'isoler « un » gène responsable : il faut toujours prendre en compte *l'interaction* entre plusieurs gènes, ainsi que l'interaction entre les gènes et le fonctionnement global de l'organisme.

Nous avons donc répondu à notre question initiale : *il n'y a pas* de « gène de la schizophrénie », cette pathologie de l'esprit *n'est pas* réductible à l'intervention d'un gène. Non seulement la schizophrénie fait intervenir des facteurs qui *ne sont pas* génétiques, mais même lorsque les gènes jouent un rôle, c'est toujours dans le cadre d'une interaction entre plusieurs gènes, et entre le génome et l'organisme global.

Il nous reste maintenant à déterminer ce qu'il en est de l'idée de « gène de... » dans des comportements qui ne sont pas corrélables à l'une des formes de pathologies mentales que nous venons d'évoquer. S'il n'existe pas de « gène de la schizophrénie », existe-t-il un gène de l'homosexualité, de la délinquance, de la criminalité ? La personnalité et le comportement de l'individu peuvent-ils être expliqués par des causes génétiques ?

Si tel est le cas, il va de soi que nous serions obligés d'admettre les conséquences théoriques qui découlaient du déterminisme cérébral : si je suis *déterminé* à me comporter

de telle ou telle façon par mes gènes, dans la mesure où je ne suis nullement responsable de mes gènes, il va de soi que je ne peux être considéré comme libre et responsable de mes actes, etc.

c) Critique du déterminisme génétique

On a vu les dangers qui résultaient de l'idée selon laquelle la « personnalité » d'un individu (personnalité criminelle, etc.) était déterminée par ses gènes. Mais ce déterminisme n'est pas seulement moralement dangereux, *il est scientifiquement absurde !* Que peut-on en effet « déduire » des gènes d'un individu ? On peut certes déduire du génome d'un individu un certain nombre de caractéristiques *corporelles* (sexe, couleur des yeux, etc.) Nous venons de voir qu'il était possible de mettre en lumière des facteurs (et non des causes) génétiques dans une pathologie mentale comme la schizophrénie, même si ces facteurs devaient toujours être mis en rapport avec d'autres facteurs (environnementaux, etc.)

Mais il est en revanche absolument impossible de « déduire » du génome les caractéristiques *psychologiques* d'un individu, et encore moins l'ensemble de sa *personnalité*, ou le type de *comportement social* qui sera le sien. Sur ce point, la science actuelle est absolument catégorique : dire qu'un individu est criminel ou suicidaire *du fait de son génome* est une absurdité pure et simple. Les tendances psychologiques ou comportementales d'un individu ne sont en rien « déterminées » par son génome : elles dépendent d'un ensemble de facteurs qui exigent à la fois (1) la prise en compte de la *totalité* du corps (et pas seulement de ses gènes), (2) la prise en compte de la totalité de l'environnement (milieu familial, social, éducatif, culturel, etc.), et (3) l'ensemble des *interactions* qui s'établissent entre cet organisme et cet environnement (puisque l'environnement modifie l'organisme, et qu'en retour l'individu modifie son environnement). On peut donc dire que toute tentative « réductionniste » visant à réduire ce qu'est / pense / fait un individu à un « programme » génétique relève du fantasme antiscientifique.

Conclusion : le déterminisme génétique est donc à la fois scientifiquement infondé et moralement dangereux... ce qui fait deux excellentes raisons de le rejeter !

B) Le déterminisme social

Il en s'agit plus ici d'un déterminisme absolu (comme le précédent), mais d'un déterminisme **relatif**, statistique. Un adepte du déterminisme social cherche à montrer que le comportement et la vie d'un individu restent déterminés par des paramètres sociaux, *même* là où ils ne sont pas censés l'être (à l'école), même là où l'individu n'a pas conscience de cette influence.

1) Le déterminisme social d'Emile Durkheim

Pour Emile Durkheim, l'un des pères fondateurs de la sociologie moderne, on peut dire que l'individu est (fortement) déterminé, dans ce qu'il est / pense / fait, par le milieu social qui est le sien. Ceci remet en cause la *liberté* de l'individu, puisque ce qu'est / pense / fait un individu apparaît ainsi fortement déterminé par une donnée qu'il n'a pas choisie et qu'il ne peut maîtriser : son environnement social

2) Le domaine du déterminisme social selon Durkheim

Pour Durkheim, de nombreuses composantes de la personnalité de l'individu sont déterminées par son environnement social. C'est notamment le cas :

_ de ses goûts : les goûts vestimentaires ou alimentaires d'un individu sont largement dictés par son environnement social, ce que montre le fait que les goûts d'un individu changent (radicalement) en fonction de ce milieu. Au XVIII^e siècle, les goûts vestimentaires d'un homme européen s'orienteront vers un style vestimentaire qui font de la perruque, des bas et des chaussures à talons des attributs virils ; ce n'est (en général) plus le cas d'un homme européen du XXI^e siècle : le changement des normes sociales a conduit au changement des normes individuelles. Cette détermination des goûts par le milieu social trouve une application particulière dans la société de consommation, au sein de laquelle il s'agit moins de produire des objets qui viennent satisfaire une demande, mais de *produire la demande* qui correspond à la production. Le système social dont la fonction est de produire chez les individus les désirs qui leur feront acheter les objets qu'on a à leur vendre est le système publicitaire. Le mécanisme-clé est ici celui de *l'imitation* des goûts adoptés par la communauté.

_ de ses valeurs : les valeurs d'un individu sont largement déterminées par le milieu social au sein duquel il est né et a évolué. C'est par exemple le cas des valeurs religieuses : un homme éduqué dans une société chrétienne (comme l'Espagne du XVIII^e siècle) a de (très) fortes chances d'être chrétien, de même qu'un homme élevé dans une société musulmane a de (très) fortes chances d'être musulman. On voit ici à quel point une donnée aussi importante pour la personnalité d'un individu que les *valeurs* en lesquelles il croit reste fortement déterminée par une donnée qu'il n'a pas choisie et qu'il ne peut pas maîtriser : son milieu social. Le mécanisme-clé est ici celui de *l'éducation* de l'individu par la communauté.

_ de sa langue : la langue que parle et maîtrise un individu est d'abord sa langue maternelle. Or nul n'a évidemment choisi sa langue maternelle, déterminée par le milieu d'origine. Il ne s'agit pas seulement ici de la langue elle-même, mais aussi du *type* de langue que parle l'individu. En fonction de son appartenance sociale, l'individu ne parlera pas exactement la *même* langue, avec le même vocabulaire, le même accent, etc. Nous avons vu en quoi cette différence entre les « registres » de langue pouvait exercer une influence sur la réussite scolaire de l'individu. Le mécanisme-clé est ici celui de la *communication* de l'individu avec les membres de la communauté.

_ de la plupart des pratiques sociales de l'individu, comme l'ensemble des règles de politesse, les usages suivis dans les relations commerciales (marchander ou non, etc.) Tous ces usages ne sont pas « innés », l'individu les apprend par le jeu des *échanges* sociaux.

Nous voyons donc que, pour Emile Durkheim, ce qu'est / pense / fait un individu, les traits majeurs de sa personnalité (ses goûts, ses désirs, ses valeurs, son langage, ses habitudes, etc.) sont fortement déterminés par son environnement social. Et il faut ajouter que, pour Durkheim, ces traits de caractère ne sont pas seulement « imposés » à l'individu par son milieu ; l'individu est bel et bien *contraint* de les reconnaître et de les admettre tout au long de sa vie, dans la mesure où la société *réagit* à toute tentative de rejet de sa part. Un individu qui ne partage pas les normes vestimentaires de sa communauté (exemple : un homme qui décide de s'habiller en jupe actuellement) sera en proie à des réactions de rejet (le rire en est une), de stigmatisation, et son potentiel de séduction sera largement diminué. Celui qui ne parle pas la langue de son milieu

rencontrera des difficultés d'expression et de communication, ainsi que de nouveaux processus de stigmatisation (parler « verlan » entre gens du monde n'est pas admis, mais « parler comme un livre » ne l'est pas davantage au sein d'autres communautés). De même, celui qui ne respecte pas les usages communs (celui qui essaye de marchander le prix au sein d'un hypermarché) rencontrera des difficultés dans ses tentatives d'échanges. Mais surtout, celui qui ne respecte pas les valeurs admises par la communauté se verra automatiquement condamné : celui qui, aujourd'hui, adopterait le point de vue d'un américain du XVIII^e siècle sur l'inégalité des races et la pratique de l'esclavage sera ouvertement blâmé et sanctionné dans la France du XXI^e siècle. On peut donc dire que l'individu est fortement *contraint* d'adopter et de faire siennes les normes de la communauté à laquelle il appartient ; c'est ce que veut dire Durkheim lorsqu'il dit des normes sociales qu'elles sont *contraignantes*.

3) Déterminisme social et scolarité républicaine : l'école nous libère-t-elle de nos origines ?

a) La reproduction sociale

Nous avons exposé l'argumentaire de Pierre Bourdieu, sociologue français du XX^e siècle. Pour Bourdieu (et pour tous les républicains), le but du système scolaire républicain est précisément de *casser* le déterminisme social de l'Ancien régime. Dans la France du XVIII^e siècle, la réussite sociale d'un individu dépend principalement de son origine sociale ; un enfant noble finira noble, un enfant roturier finira roturier : ce qui définit la *reproduction sociale*. Ce système est explicitement déterministe, puisque **la réussite sociale d'un individu est déterminé par quelque chose qui échappe totalement au contrôle de sa volonté : sa naissance.**

La société de l'Ancien Régime est donc marquée par le mécanisme de la « reproduction sociale », mécanisme selon lequel chaque génération transmet son appartenance sociale à la génération suivante. La reproduction sociale est donc l'équivalent *social* de l'hérédité biologique (transmission intergénérationnelle des caractéristiques corporelles).

b) le but de l'école républicaine : casser la reproduction sociale

Le système scolaire doit casser ce déterminisme en insérant *entre* l'origine sociale et la réussite sociale un troisième élément, un élément tel qu'il *détermine* la réussite sociale, mais *ne soit pas déterminé par* l'origine sociale. Cet élément, c'est la réussite scolaire. Le but du système scolaire républicain est donc de substituer à une hiérarchisation des individus fondée sur la *naissance*, une hiérarchisation fondée sur le *mérite*.

Le système scolaire républicain *devrait* donc être un dispositif de "libération", en ce qu'il permettrait à l'individu de ne plus être déterminé, dans sa trajectoire sociale, par son origine sociale.

c) Constat et analyse de l'efficacité du système scolaire républicain

Or ce que montre Bourdieu, c'est que cette rupture reste largement illusoire.

Pour que le système fonctionne, il faut que les deux mécanismes fonctionnent :

- a) la réussite scolaire doit déterminer la réussite sociale
- b) la réussite scolaire ne doit pas être déterminée par l'origine sociale

En ce qui concerne (a), le SSR français fonctionne plutôt bien : la réussite socioprofessionnelle reste fortement corrélée au niveau de diplôme obtenu (et inversement, la sortie du système scolaire sans diplôme est la voie royale vers le chômage de longue durée ou l'emploi précaire). Selon les 4 indicateurs que nous avons retenus (pauvreté, chômage, salaire, hiérarchie professionnelle), la réussite sociale d'un individu reste fortement déterminée par la réussite scolaire.

En revanche, en ce qui concerne (b)... on peut parler d'échec. Pour ne reprendre que deux chiffres, un enfant de cadre supérieur a moins de 16 % de chances de sortir du système scolaire sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac, quand un enfant d'ouvrier non qualifié ou inactif a presque 60 % de chances de se trouver dans cette situation ! En revanche, il a plus de 52 % de chance de sortir avec un diplôme supérieur ou égal à bac + 3, alors que ce ne sera le cas que d'environ 10 % des enfants d'ouvrier non qualifié ou inactif... **Comment dans ce cas affirmer que l'origine sociale ne détermine pas la réussite scolaire ?**

Pour expliquer la manière dont le milieu social d'un individu détermine sa réussite scolaire, nous avons vu avec Bourdieu comment les trois caractéristiques d'un milieu social (capital économique, capital social, capital culturel) influençaient l'évaluation de l'élève. En ce qui concerne le **capital économique**, nous avons vu l'impact du coût de financement des études supérieures sur l'orientation scolaire des élèves, même avant le baccalauréat. En ce qui concerne le **capital social**, nous avons mis en lumière les relations entre la zone d'habitation et les difficultés auxquelles se heurtent les établissements d'enseignement les moins bien "situés". En ce qui concerne le **capital culturel**, nous avons montré comment le système scolaire tend valoriser les savoirs (culture artistique, etc.) et les savoir-faire (pratique de la langue...) propres aux catégories sociales favorisées, et à dévaloriser ceux des classes populaires (dont la culture est stigmatisée comme « vulgaire », ce qui, étymologiquement, signifie... populaire !) Pour Bourdieu, **le SSR ne met donc pas fin au déterminisme social** : la réussite socioprofessionnelle est certes largement déterminée par la réussite scolaire, mais comme celle-ci reste largement déterminée par l'origine sociale... cette dernière continue d'influencer la réussite sociale !

L'analyse du SSR est donc particulièrement intéressante pour la notion de déterminisme social dans la mesure où elle montre que, même là où l'individu n'est pas censé être déterminé par son origine sociale, **même dans une institution dont le but premier est précisément de libérer l'individu de l'influence de son milieu social, l'individu reste déterminé par les caractéristiques de son milieu d'origine.**

4) Le déterminisme social remet-il en cause l'égalité ou la liberté ?

a) La critique sartrienne du déterminisme social

Enonçons tout de suite la thèse : pour **Jean-Paul Sartre** (philosophe français du XX^e siècle), le fait de dire que les mécanismes sociaux détruisent ma liberté repose sur la confusion entre *liberté* et *situation*, c'est-à-dire entre le *choix* et le *contexte* du choix.

Pour Sartre, il faut toujours revenir à ce qui constitue le fondement de la liberté : être libre, c'est d'abord *choisir* son comportement. L'homme est libre en ce qu'il n'est ni un objet (que l'on déplace, sans qu'il le décide), ni une marionnette : quel que soit le

comportement que j'adopte (que je parle, que je mange, que je marche, etc.), ce comportement exige de moi une *décision*, un *choix*. C'est dans ce choix que réside, pour Sartre, la liberté.

La *situation*, en revanche, c'est le *contexte* du choix. Tout choix est choix est effectué face à une situation, dans une situation, dans un contexte au sein duquel je dois choisir de faire ceci ou cela. Il n'y a pas de choix sans situation (je choisis toujours de faire ceci ou cela face à une situation). Et inversement, toute situation implique des choix : même le fait de « ne rien faire »... est encore un choix.

L'idée est la suivante : pour Sartre, ce n'est pas la situation qui fait que je suis libre ou pas : car c'est toujours à moi qu'il revient de décider de ce que je fais, face à *cette* situation.

[Attention : la thèse de Sartre est toujours un peu délicate ; car, si on la manipule sans précautions, elle devient apparemment stupide (il semble un peu bizarre d'affirmer que je suis libre quand on me menace avec un revolver ; alors que, si on étudie précisément ce que dit Sartre, cela n'a rien d'absurde), ou elle devient dangereuse (et stupide) puisqu'elle conduit à culpabiliser tous ceux qui font un choix qui nous semble un « mauvais » choix (et on aboutit à des inepties du genre : « si les délinquants ont choisi de l'être alors c'est bien fait pour eux si on les envoie en prison ».... Ce qui n'est pas du tout ce que veut dire Sartre !) Pour éviter ces écueils, il est préférable de toujours rapporter les affirmations de Sartre à des exemples précis. Je reprends ici ceux que j'ai donnés en cours.]

Exemple 1 : Résister ou collaborer ?

La situation ne peut pas me priver de ma liberté, puisque ce n'est jamais la situation qui décide de mes actes, c'est moi. Ce que peut en revanche faire la situation, c'est rendre ma liberté plus ou moins *intense* : plus la situation me place face à un choix crucial, et plus je suis libre. C'est le sens de la formule célèbre de Sartre, qui n'est paradoxale qu'en apparence : « *Nous n'avons jamais été aussi libres que pendant l'Occupation.* » Durant l'Occupation, je dois faire un choix : résister, ou collaborer. Il n'y a pas réellement de position « neutre » (que ferai-je lorsque l'administration me demandera de signaler tous les élèves juifs de mes classes ?) ; et quel que soit mon choix, ce sera bien *mon* choix. Ce n'est pas l'administration qui va décider si je lui obéis ou non : c'est moi.

Attention : ce qui intéresse Sartre ici, ce n'est pas le choix que je vais faire, c'est le fait que je reconnaisse que *je choisis*.

→ *premier cas* : je pense que la Résistance est un mouvement juste et légitime, et que c'est un devoir de la rejoindre. Je décide de la rejoindre, quitte à me faire tuer.

Pour Sartre, aucun problème : j'ai choisi, je reconnais que c'est moi qui ai choisi, et j'en assume les conséquences.

→ *second cas* : je pense que la Résistance est un mouvement juste et légitime, mais que je n'ai pas l'obligation de la rejoindre. Je dois m'abstenir autant que possible de faire du mal, moi, mais je n'ai pas à sacrifier ma vie pour celle des autres. Je ne suis pas responsable du mal fait aux Juifs, aux communistes ou aux homosexuels, je n'ai donc pas

à payer pour le mal qui leur est fait. Par ailleurs, j'ai une famille dont je dois m'occuper, et je préfère veiller sur eux que sur des individus que je ne connais pas.

Pour Sartre, toujours aucun problème : j'ai choisi, et j'assume mon choix.

→ *Troisième cas* : je pense que la Résistance est juste et légitime, mais « je n'ai pas le choix » : j'ai une famille, je vais me faire tuer, etc. Je n'ai pas *choisi* de collaborer, je ne pouvais pas faire autrement. Je ne suis donc pas responsable de mon choix, puisque je n'ai rien « choisi ». « C'est la situation » qui l'a voulu, etc.

→ *Faux !* Ce troisième individu est tout aussi libre que les deux autres ; seulement, au lieu d'assumer son choix, il cherche à faire croire qu'il n'a pas choisi, qu'il n'y avait pas de choix. Il cherche à faire endosser à la situation la responsabilité de son choix, pour ne pas avoir à en assumer les conséquences. Il se considère comme non-libre pour ne pas être responsable : il est donc, selon la formule de Sartre, « de mauvaise foi ». La mauvaise foi consiste à se considérer soi-même comme déterminé pour éviter d'assumer la responsabilité qui est la mienne dans mes choix. Pour Sartre, prendre appui sur le déterminisme social pour nier la liberté de l'homme, c'est faire comme le troisième : c'est être de mauvaise foi.

Attention : il faut maintenir la distinction entre situation (contexte du choix) et liberté (choix) *dans les deux* sens ; si la situation n'abolit pas la liberté, inversement le fait que tous les hommes soient libres n'implique pas qu'ils soient confrontés aux *mêmes* situations. Si je suis déjà traqué par la police, si je suis moi-même juif et homosexuel, il me sera sans doute plus *facile* de résister, j'aurai plus de raisons de le faire, j'y gagnerai davantage. Mais cette différence des contextes ne remet pas du tout en cause le fait que, en dernier lieu, c'est moi qui choisis de résister — ou non. Je ne peux pas évacuer ce choix, je ne peux pas refuser de choisir (comme essaie de le faire celui qui est de mauvaise foi) ; en ce sens, « je suis condamné à être libre », selon une autre formule de Sartre. Quelle que soit la situation, je suis obligé de choisir ce que sera mon comportement face à cette situation ; je ne peux pas me transformer en table ou en marionnette. Et je reste donc responsable de ce choix que j'effectue.

Revenons maintenant au déterminisme social. Les mécanismes de discrimination que nous avons mis en lumière, avec Bourdieu, au sein du système scolaire, peuvent-ils abolir ma liberté ?

Prenons cette fois le cas d'un élève issu d'un milieu défavorisé et qui (cela simplifiera les choses) connaît très bien les statistiques relatives à la réussite scolaire des élèves issus du même milieu que lui. Il connaît donc la différence radicale des *situations* auxquelles font face un élève « de banlieue » et un élève « de centre-ville ». En effet :

_ il faudra davantage *travailler* pour un élève de milieu défavorisé, car il ne dispose pas des mêmes ressources de départ.

_ il lui sera *plus difficile* de travailler

_ même en travaillant, il lui sera plus difficile de réussir

Ils ne sont donc pas confrontés à des situations identiques (on pourrait dire que ces situations sont *inéga*les) ; cela abolit-il leur liberté ? Non, nous dit Sartre. Car, face à la situation qui est la leur, c'est encore à eux qu'il revient de *décider* de ce qu'ils vont faire : tenter de réussir — ou non. Aller en cours et travailler — ou non. Quitter l'école et entamer une carrière dans les stupéfiants — ou non. La meilleure preuve qu'il s'agit bien ici d'un choix, c'est que les individus vont faire des choix.... différents. Examinons-en quelques uns.

→ *premier cas* : j'estime que, étant donnée la situation, le fait de chercher à réussir par les voies légales me demanderait des efforts énormes, avec des chances de réussite faibles. Je trouve que le jeu n'en vaut pas la chandelle, et je préfère essayer de « réussir » autrement : par exemple par la voie illégale. Je décide de sortir du système scolaire à 16 ans et je tente une carrière dans les stupéfiants, en connaissant les risques auxquels je m'expose.

Pour Sartre, aucun problème : je décide, je reconnais que c'est moi qui décide et j'assume les conséquences.

→ *deuxième cas* : je sais que, étant donnée la situation, la réussite va être difficile, demandera beaucoup d'efforts et n'est pas assurée. Mais je refuse de devenir ce que tout le monde s'attend à ce que je devienne (un « décrocheur » ou un délinquant) : je décide de me battre, de tenter, de faire mentir les statistiques, etc. Je décide de travailler d'arrache-pied.

Pour Sartre, toujours aucun problème : je décide, et je reconnais que c'est moi qui décide (et non les statistiques).

→ *troisième cas* : j'affirme que, étant donnée la situation, « je n'ai pas le choix ». Le système fait que je ne peux pas devenir autre chose qu'un délinquant et finir en prison, c'est le système qui m'oblige à échouer scolairement et à finir en prison. Ce n'est pas ma faute si je suis devenu délinquant, c'est le système qui a décidé.

→ *Faux !* Celui qui tient ce raisonnement est tout aussi libre que les trois précédents. Mais il essaie de se considérer lui-même comme déterminé pour éviter d'assumer la responsabilité de son choix. Il est « de mauvaise foi ».

Toutes ces applications nous permettent donc de différencier, de séparer ce qui se rapporte aux caractéristiques des *situations* auxquelles font face les individus (qui peuvent être très inégales), et ce qui concerne leur *liberté*. Ma liberté consiste dans le fait que, face à une situation, c'est *moi* qui décide de la manière dont je vais agir : résister / collaborer ; tenter de réussir scolairement / ne pas tenter, etc. Et on voit que cette liberté ne dépend pas de la situation : ce n'est jamais la situation qui décide de mes actes, c'est moi qui décide de mes actes face à la situation. Je suis donc *toujours* libre, même si je peux être tenté de nier cette liberté pour refuser d'en assumer la responsabilité, en étant de mauvaise foi. Encore une fois, « je suis condamné à être libre », et ce d'autant plus que la situation me confrontera à un choix crucial.

Pour synthétiser, on voit donc que ce que l'on appelle le « déterminisme » social ne remet pas en cause, pour Sartre, notre *liberté* ; en revanche, il souligne bien les *inégalités* sociales, puisque les hommes ne font pas face aux mêmes situations, et que ces situations peuvent être très inégales. Pour Sartre, tous les hommes naissent et demeurent libres... mais ils sont loin d'être égaux, notamment en ce qui concerne l'égalité des chances !

Nous concluons en essayant de montrer la manière dont Kery James, dans la chanson *Banlieusard*, reprend les thèses de Sartre, en les radicalisant.

b) Condamné à l'échec ? Une lecture sartrienne du « Banlieusard »

Commençons par étudier en quoi le texte de Kery James se rapproche des thèses de Sartre, et en quoi il s'en éloigne. En premier lieu, Kery James établit très clairement la distinction entre l'inégalité des *situations*, et l'équivalence des *libertés*.

L'inégalité des situations, en vertu de laquelle les individus ne font pas tous face aux mêmes difficultés, ni aux mêmes opportunités, est clairement affirmée dès le début du texte (c'est ce qui a valu à son auteur des remarques très critiques de la part de représentants politiques qui, comme le montrera la suite de notre analyse, n'avaient peut-être pas pris la peine de lire le texte en entier.)

L'inégalité des situations est à la fois statique et dynamique : les membres des quartiers populaires ne font pas seulement face à des difficultés plus nombreuses, ils font l'objet d'une véritable *répression* de la part des catégories dominantes. Il existe donc bien deux types de « situations » très différentes, de part et d'autre d'un rapport de force qui apparaît clairement comme un rapport de domination.

Bien : inégalité radicale des situations, donc. Cette inégalité remet-elle en cause la liberté des individus ? Peut-on prendre appui sur ces disparités pour affirmer l'existence d'un *déterminisme* tel que l'avenir d'un jeune de banlieue échappe à son contrôle, soit totalement *déterminé* par son appartenance sociale, au point que son avenir soit indépendant de sa volonté, de ses efforts, des ses *choix* ? Pour reprendre le refrain : suis-je condamné à l'échec ? Ou, comme le veut Sartre, suis-je condamné à être... libre ?

Kery James, comme Sartre, différencie nettement la question de l'inégalité des situations, et celle de la liberté. Si le déterminisme social peut être vécu comme une excuse, il ne peut s'agir que d'une *mauvaise* excuse, dans la mesure où l'homme, quelle que soit la situation à laquelle il fait face, *reste* libre. La situation peut faire en sorte que la réussite scolaire soit *plus difficile* pour moi, si je suis banlieusard, que si j'étais fils de notaire. Certes. Mais c'est à moi de décider si tente de réussir ou non : c'est mon choix, et j'en suis responsable. C'est moi qui décide de me rendre en cours — ou non. C'est moi qui décide de travailler — ou non. C'est moi qui renonce à l'école pour me faire guetteur — ou non. Tous ces choix sont le miens, ce n'est pas « le système » qui décide si, oui ou non, je me bats pour réussir scolairement — ou si je renonce sans essayer : c'est moi. Ce n'est pas « le système » qui décide si je vais faire le revendeur : c'est moi. Bref, « le système » peut me rendre la voie de la réussite légale plus *difficile* ; mais c'est moi, et moi seul, qui décide si je tente d'y réussir — ou non. Quelle que soit ma situation, si je suis condamné, c'est à être libre ; je suis condamné à *choisir*. Et tenter de renvoyer la

responsabilité de mes choix sur « le système », c'est nier une liberté dont il m'est pourtant impossible de me débarrasser ; c'est dire que « je n'avais pas le choix » alors que *j'ai* choisi, c'est dire que « c'est le système qui a fait de moi un délinquant », alors que moi seul ai choisi la manière dont j'ai fait face à une *situation*. Bref : c'est être « de mauvaise foi ».

Mais pour Kery James, celui qui cherche à utiliser la mauvaise excuse du déterminisme social n'est pas seulement « de mauvaise foi » : c'est aussi... un « lâche ». Celui qui se prétend déterminé, celui qui nie sa liberté, celui qui prétend qu'il est « condamné à l'échec », ce n'est pas seulement quelqu'un qui commet l'erreur théorique de se présenter comme *non* libre alors qu'il l'est : c'est d'abord un *lâche*. En quoi s'agit-il donc de *lâcheté* ?

La fin du texte l'indique clairement : c'est bien à la lutte *révolutionnaire* que manque ce « déserteur » qu'est l'adepte de la mauvaise foi, c'est-à-dire à la lutte contre l'inégalité des situations affirmée dès le début du texte. Bref, le combat que doit assumer le banlieusard, c'est justement ce combat *contre* l'inégalité des situations, corrélat d'un rapport de domination. C'est ce combat que fuit celui qui se déclare dès l'abord « condamné à l'échec ». En quoi le fait de se résoudre à l'échec scolaire, à l'échec professionnel peut-il donc être considéré comme une « fuite », voire comme un acte de *collaboration* avec les classes dominantes ?

L'idée est assez simple : en devenant « décrocheur » scolaire, puis délinquant, en allant brûler des voitures de temps à autre, le banlieusard ne fait précisément que ce qu'on lui demande de faire, ce qu'on attend de lui qu'il fasse, *ce qu'on s'attend à ce qu'il fasse*. Rien là, en effet, qui soit susceptible de remettre en cause un rapport de domination — au contraire. Brûler une voiture ou mettre le feu à une poubelle n'a jamais déstabilisé le moindre rapport de domination ; bien au contraire, c'est précisément le type d'attitudes qui permet de légitimer la surveillance, le contrôle — et la répression. De ce point de vue, le délinquant partage avec le terroriste ce privilège douteux de nourrir la *peur* sans laquelle aucun système répressif ne peut parvenir à se développer.

Devenir délinquant n'est donc pas un geste *révolutionnaire* pour un banlieusard : c'est, nous dit Kery James, un acte de *servilité*, puisque cela ne peut que mener à un renforcement de la répression, à une intensification des stigmatisations, tout en confirmant les attentes de tous ceux qui donnent le banlieusard *perdant*.

Quant à cette autre forme de « désertion » que constitue la consommation de haschich, on voit assez clairement en quoi la marijuana peut jouer le rôle d'arme anti-révolution. La consommation de stupéfiants n'est pas un geste d'insoumission à l'égard d'un système social (lequel ne risque pas d'être déstabilisé par ce type d'infractions... mais peut en revanche prendre appui sur lui pour justifier des incarcérations) ; c'est au contraire un geste de *résignation*, d'abdication, qui détruit ce qui, dans le banlieusard, aurait pu faire de lui un soldat de la libération.

Ce qui est réellement *révolutionnaire*, dit Kery James, ce n'est donc pas de brûler des voitures, c'est d'en vendre ; ce n'est pas de désertir l'école — c'est d'y réussir ; ce n'est pas de fumer du haschich — c'est de devenir plus conscient. Car c'est de cette manière que le banlieusard perturbe les attentes, déjoue les pronostics, c'est en cela qu'il devient *imprévisible* ; plus encore, c'est grâce à cela qu'il se dote lui-même des atouts qui lui permettront par la suite de *comprendre*, mais aussi *d'agir* sur la réalité sociale, de

manière à pouvoir gripper (et pourquoi pas : détruire) les rouages des mécanismes de domination. De ce point de vue, la réussite scolaire est une arme beaucoup plus efficace que la bombe aérosol.

Dernière question : en quoi le fait de devenir un riche concessionnaire automobile et, plus largement, un entrepreneur prospère peut-il permettre de s'engager politiquement (au service, donc, de la lutte contre les formes de domination) ? Cet entrepreneur le peut au moins de deux façons : soit en s'abstenant de mettre lui-même en œuvre les procédures de discriminations sociales auxquelles le texte fait clairement référence, voire en mettant en œuvre des procédures de discrimination « positive ». Un entrepreneur issu des quartiers *peut* en effet refuser de développer son entreprise *ailleurs* que dans son bassin d'origine, et tenter de recruter *de préférence* la main d'œuvre locale, dont Kery James nous dit qu'elle est exclue de l'emploi. Si les jeunes des quartiers sont discriminés lors des entretiens d'embauche, on peut penser qu'un entrepreneur lui-même issu des banlieues tentera de son côté de *briser* cette ségrégation sociale en recrutant massivement les jeunes issus de ce « vivier » économique qu'est la banlieue. On voit ici que le « soldat » banlieusard n'est pas devenu député ; mais il parvient néanmoins à se glisser dans les rouages *économiques* de la domination, dont les formes les plus discriminatoires ne sont pas nécessairement instituées par la loi. Si la *loi* interdit déjà les recrutements discriminatoires, quel meilleur poste puis-je occuper, pour lutter contre ces discriminations, que le poste économique — de recruteur ?

De même, l'entrepreneur « banlieusard » pourra mettre sa puissance économique et sociale au service d'une association (et non d'un parti) qui, elle-même, vise à lutter contre les diverses formes de ségrégation sociale.

En ce qui concerne la première possibilité, il est difficile de chercher confirmation dans le parcours de Kery James, lui-même n'étant pas à proprement parler un « entrepreneur ». En revanche, en ce qui concerne la seconde possibilité, la confirmation est assez claire : puisque Kery James a lui-même fondé, en 2007, l'ACES (Apprendre, Comprendre, Entreprendre et Servir), association qui propose du soutien scolaire aux enfants défavorisés.¹

Conclusion : ce que ce texte de James permet d'illustrer, ce sont donc d'abord les thèses de Sartre : (1) l'inégalité des *situations* économiques et sociales est un fait qui doit être reconnu : tous les êtres humains ne sont pas placés face à des situations identiques, et ces différences constituent entre eux des inégalités plus ou moins radicales. Conformément à ce que nous avons mis en lumière avec Bourdieu, il n'y a pas *d'égalité des chances* face au système scolaire : le milieu social d'origine détermine largement les *difficultés* que nous rencontrerons face à la réussite scolaire et professionnelle. Mais (2) cette inégalité des situations ne remet pas réellement en cause notre *liberté* : nous sommes condamnés à être libres, condamnés à choisir, face à la situation qui est la nôtre, la manière dont nous « ferons face » à la situation. Mais ce texte de Kery James nous indique également en quoi il est important de *reconnaître* cette liberté pour ceux qui sont issus des classes le

plus dominées. Car admettre que « je ne suis pas libre », que je suis « déterminé à échouer » du fait de mon origine sociale, c'est toujours jouer le jeu... des dominants. Car seul celui qui reconnaît, assume et revendique sa liberté peut lutter activement contre les dispositifs de domination qui tentent de le contraindre à l'échec.

Croire en la liberté n'est donc pas seulement un acte d'optimisme, ou d'aveuglement face aux inégalités sociales : c'est un *devoir* pour tous ceux qui veulent *résister* aux dispositifs de domination. Le fait que les individus *ne croient plus* en la liberté, se considèrent eux-mêmes comme « condamnés à l'échec » ou à l'oppression est, de ce point de vue, la plus grande chance de toutes les dictatures !

¹ : Il semble malheureusement que cette association ait peu d'existence réelle ; mis à part sa création et quelques vidéos de Kery James expliquant son projet, on ne trouve sur le web aucune information témoignant de l'activité de l'association. La page facebook semble totalement inactive, le lien vers le site de l'association est mort.